

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 27 NOVEMBRE 2025**

Affiché le 28/11/2025

Séance du jeudi 27 novembre 2025

Date de la convocation : 21/11/2025

Nombre de Conseillers : 19

Présents : 15

Votants : 4

Présents : Mmes Marie-Annick GUIMARD, Nicole HUET, Andrée JOUSSEAUME, Béatrice PEREIRA, Josette RAIMON, Arlette ROBIN, Chantal SUBRA.

MM. Roger BAZIER, Nicolas COSTE, Eric DRAPEAU, François JOUANNAULT, Dominique MOREL, Jean-James PERLADE, Patrick RAMOS, Eric THICKETT.

Pouvoirs : Mme Anne-Laure BABAUT à Mme Chantal SUBRA

Mme Patricia LEPINE à M. Dominique MOREL

Mme Laury-Anne RAULT à Mme Josette RAIMON

M. Gérard VILATTE à M. Patrick RAMOS

Secrétaire de séance : Mme Josette RAIMON

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept novembre à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SALLES SUR MER, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Madame Chantal SUBRA, Maire.

ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 30/10/2025.

Le procès-verbal de la séance du 30/10/2025 est adopté à l'unanimité.

Procès-verbal adopté à l'unanimité avec 19 voix pour.

Communication au Conseil Municipal des décisions prises au titre des délégations du Conseil Municipal au Maire (L2122-22 Code Général des Collectivités Territoriales)

- Impression de 1400 Panzay par la société IMPRIMERIE ROCHELAISE pour un montant de 1.515,00€ HT, 1.818,00€ TTC.
- Concession de 30 ans pour un emplacement de 2m2 pour la famille BAFFET pour un montant de 500,00€.
- Reprise d'une concession et exhumation dans le cimetière par la société ROC ECLERC pour un montant de 1.234,34€ HT, 1.492,00€ TTC.
- Bail dérogatoire pour le logement 6 rue de la Borderie pour une durée de 2 ans par Mme GUILLIORIT et M. LASVERGNAS avec un loyer mensuel de 850,00€.
- Elagage d'arbres rue de la Borderie et rue Claude Masse par la société LA ROCHELLE PAYSAGE pour un montant de 790,00€ HT, 948,00€ TTC.
- Formation de deux agents des services techniques auprès de l'AGROCAMPUS DE SAINTONGE pour un montant de 274,00€ TTC.
- Fourniture d'un compresseur pour le Centre Technique Municipal auprès de la société SOFAIR pour un montant de 628,42€ HT, 754,10€ TTC.
- Curage du réseau pluvial pour le lotissement rue du Champ de la Garenne par la société ORIAD POITOU CHARENTES pour un montant de 580,50€ HT, 696,60€ TTC.
- Réparation du candélabre SZ170 rue de Plaisance par le SDEER17 pour un montant de 437,60€ HT, 525,12€ TTC.
- Mission de maîtrise d'œuvre pour le projet de micro-crèche avec la société CAPILA pour un montant de 35.910,00€ HT, 43.092,00€ TTC.
- Commande de produits pour le colis des personnes âgées auprès de la société BIEN MANGER.COM pour un montant de 2.665,00€ HT, 2.897,85€ TTC.
- Commande de produits pour le colis des personnes âgées auprès de la société SAS VALGOURMAND pour un montant de 571,50€ HT, 606,69€ TTC.
- Commande de produits pour le colis des personnes âgées auprès de la société CARREFOUR pour un montant de 623,44€ HT, 748,13€ TTC.
- Commande de sacs pour le colis des personnes âgées auprès de la société SAKETOS pour un montant de 268,26€ TTC.
- Fourniture de panneau de rue par le SYNDICAT DE LA VOIRIE 17 pour un montant de 58,77€ HT, 70,52€ TTC.
- Prestation de gardiennage pour le marché de Noël par la société ARTISCENES pour un montant de

1.795,00€ HT, 2.154,00€ TTC.

- Fourniture de l'apéritif du marché de Noël par la société L'APÉRO D'ÉPICURE pour un montant de 1.810,00€ TTC.
- Fourniture de cordons lumineux et guirlandes pour le marché de Noël par la société PRO ILLUMINATION pour un montant de 804,61€ HT, 944,90€ TTC.
- Location d'un groupe électrogène pour le marché de Noël par la société LOCATOUMAT pour un montant de 361,53€ HT, 433,84€ TTC.
- Travaux de marquage au sol sur la Commune par le SYNDICAT DE LA VOIRIE 17 pour un montant de 4.750,83€ HT, 5.701,00€ TTC.

Communication au Conseil Municipal du rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement des eaux usées de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Délibération n°1 Subvention exceptionnelle pour l'association l'Ange Bleu du 17

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accorde une subvention de 200€ à l'Association l'Ange Bleu du 17 et autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 19 voix pour.

Délibération n°2 Actualisation des tarifs, taxes, redevances et participations 2026

Le Conseil Municipal :

Décide de la création et de l'actualisation des tarifs, sans augmentation, pour 2026, tels qu'indiqués ci-dessous :

Cantine	Coef.	Maternelle	Elémentaire	PAI / Grève / Surveill.	Enseignants	Ext / non-inscrits
2026 (Si non report tarification sociale dans Loi de Finances)	C1 (0-660)	2,70 €	3,20 €	1,00 €	6,52 €	10,00 €
	C2 (661-1000)	2,97 €	3,52 €			
	C3 (1001-1499)	2,97 €	3,52 €			
	C4 (≥1500)	3,11 €	3,68 €			
2026 (sous réserve de la disponibilité des crédits dans Loi de Finances pour tarification sociale cantine)	C1 (0-660)	1,00 €	1,00 €	1,00 €	6,52 €	10,00 €
	C2 (661-1000)	1,00 €	1,00 €			
	C3 (1001-1499)	2,97 €	3,52 €			
	C4 (≥1500)	3,11 €	3,68 €			

Garderie	matin	soir			
		C1 (0-660)	C2 (661-1000)	C3 (1000-1499)	C4 (≥1500)
2026 (Si non report tarification sociale cantine dans la Loi de Finances)	2,00 €	2,80 €	2,95€	2,95€	3,10 €
2026 (sous réserve de la disponibilité des crédits dans Loi de Finances pour tarification sociale cantine)		C1 (0-660)	C2 (661-1000)	C3 (1000-1499)	C4 (≥1500)
	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,95 €	3,10 €

ALSH (Pour bénéficier des tarifs liés aux quotients familiaux, une attestation CAF est nécessaire)	Mercredi Demi-journée Sans repas	Mercredi Journée Avec repas	Vacances Journée Avec repas
QF1 (0 à 475)	2,00€	4,00€	5,00€
QF2 (476 à 548)	4,00€	8,00€	9,00€
QF3 (549 à 660)	6,00€	12,00€	13,00€
QF4 (661 à 999)	8,00€	15,00€	16,00€
QF5 (1000 à 1499)	10,00€	18,00€	19,00€
QF6 (1500 à 1999)	12,00€	21,00€	22,00€
QF7 (2000 à plafond)	14,00€	24,00€	25,00€
Extérieur	20,00€	34,00€	35,00€

Location de salles :

Salle des fêtes	2 journées (week-end)		par jour suppl.		Caution dégradations		Caution ménage		Caution tri déchets	
	Commune	Extérieur	Commune	Extérieur	Commune	Extérieur	Commune	Extérieur	Commune	Extérieur
2026	360,00€	920,00€	170,00€	420,00€	500,00€	500,00€	200,00€	200,00€	100,00€	100,00€

Salle du Parc	Entreprise	Associatif privé	Evènement familial hors enterrement		Caution Ménage	Caution tri déchets
Heure	20 €	10 €	-		150 €	100 €
Journée			170 €		150 €	100 €
La Galerie		Entreprise	Culturel	Associatif privé	Caution Ménage	Caution tri déchets
2026	Journée	300 €	200 €	200 €	150 €	100 €
	Journée + Soirée	500 €	300 €	300 €	150 €	100 €
	Soirée	250 €	150 €	150 €	150 €	100 €
L'Atelier	Caution Ménage		Caution tri déchets			
Caution	150 €		50 €			
Le Relais	Caution Ménage		Caution tri déchets			
Caution	150 €		50 €			

Cimetière :

Année	Durée en années	Concession classiques (2m2)	Concession Caves urnes	Concession Columbarium	Renouvellement de toute concession existante
2026	15	160 €	160 €	450 €	500 €
	30	500 €	500 €	750 €	1 000 €
	50	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 500 €

Frais de reproduction de documents :

- Photocopie :
 - Page A4 recto 0.18 €
 - Page A4 recto/verso 0.36 €
 - Page A3 recto 0.36 €
 - Page A3 recto/verso 0.72 €

Cartes postales :

- Vente de cartes postales : 0,40 €

Bourse aux Livres :

- Vente de livres, revues, magazines : 0,50 € 1,00 € et 2,00 €

Bulletin Communal :

- Encart 1 parution format carte de visite : 30 €
- Encart 1 parution double format : 50 €

Délibération adoptée à l'unanimité avec 19 voix pour.

Délibération n°3 Jardins partagés – Actualisation des tarifs

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- De fixer à 25€ le droit d'entrée annuel pour une parcelle de jardin partagé, à compter du 1^{er} janvier 2026.
- D'autoriser Madame le Maire à signer les conventions d'utilisation avec chaque jardinier
- D'autoriser Madame le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 17 voix pour et 2 absents.

Délibération n° Piste cyclable – Fonds de concours études et acquisitions foncières

Délibération retirée.

Délibération n°4 Protection Sociale Complémentaire – Risque Santé

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- De maintenir la participation employeur, dans le cadre de la procédure dite de labellisation, à la couverture santé souscrite de manière individuelle et facultative par ses fonctionnaires et agents contractuels de droit public et de droit privé dans l'effectif,
- De verser une participation mensuelle brut de 22 euros à tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une garantie complémentaire labellisée,
- D'autoriser Madame le Maire à effectuer tout acte relatif à ce dossier, et notamment à transmettre au Centre de gestion toutes les données statistiques nécessaires à la consultation.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 19 voix pour.

Délibération n°5 Elections municipales 2026 – mise à disposition de salles

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide des tarifs de mise à disposition de salles en vue des élections municipales de 2026 : période pré-électorale et électorale, tels qu'indiqués ci-dessous :

- **Salle l'Atelier** : non mise à disposition pour tout candidat ou liste ou membre d'une liste déclarés ou ayant déclaré un mandataire financier au titre des dispositions du Code Electoral ou se présentant comme futur candidat ou liste ou membre d'une liste.
- **Salle le Relais** : non mise à disposition pour tout candidat ou liste ou membre d'une liste déclarés ou ayant déclaré un mandataire financier au titre des dispositions du Code Electoral ou se présentant comme futur candidat ou liste ou membre d'une liste.
- **Salle du Parc** :
 - o De 1 à 5 mises à disposition : gratuité pour tout candidat ou liste ou membre d'une liste déclarés ou ayant déclaré un mandataire financier au titre des dispositions du Code Electoral ou se présentant comme futur candidat ou liste ou membre d'une liste.
 - o Au-delà de 5 mises à disposition : 20€ de l'heure
- **Salle des Fêtes ou de La Galerie** :
 - o De 1 à 2 mises à disposition au total : gratuité pour tout candidat ou liste ou membre d'une liste déclarés ou ayant déclaré un mandataire financier au titre des dispositions du Code Electoral ou se présentant comme futur candidat ou liste ou membre d'une liste.
 - o Au-delà de 2 mises à disposition au total : 150€ par soirée.

Délibération adoptée à la majorité avec 15 voix pour et 4 voix contre.

Questions / Informations diverses :

- Prochain Conseil Municipal : jeudi 29/01/2026
- Date prochaines manifestations :
 - o Exposition par En Salles « La semaine de la Photo » du 03 au 07/12/2025 à La Galerie
 - o Projection par En Salles « Une photographie post mortem » Mercredi 03/12/2025 à 20h à La Galerie
 - o Marché de Noël samedi 6 et dimanche 7 décembre 2025 dans le Parc et sur le parvis de l'église
 - o Permanence SMILE : vendredi 12/12/2025 de 9h à 12h à la salle du Parc
 - o Ciné-concert Le Souffleur d'images et de sons : samedi 20/12/2025 à la Galerie
 - o Vœux du Maire : samedi 10 janvier 2026 à 11h à la Salle des Fêtes
 - o Pièces de théâtre par la troupe de Montroy : samedi 10 janvier 2026 à 20h à la Salle des Fêtes
 - o Concert gospel à l'Eglise : dimanche 1er mars 2026 après-midi
- Elections municipales : 15 et 22/03/2026
- Point travaux rue de Bouteville